



Offre de stage 6 mois

Mener un diagnostic de la précarité alimentaire et initier une démarche de coordination locale.

À partir de mars 2027

Présentation de la structure et du territoire

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac est composé de 79 communes et couvre une surface de 2 200 km². Situé à cheval sur 3 départements (Aveyron, Cantal, Lozère), l'Aubrac est un massif de moyenne montagne, abritant des patrimoines naturels, architecturaux et culturels diversifiés. Reconnu par-delà ses frontières, le Parc naturel régional participe à l'essor économique et social du territoire.

Le Syndicat mixte coordonne et favorise la mise en œuvre de la Charte du Parc naturel régional de l'Aubrac qui a officiellement été créé en mai 2018. Ses missions sont les suivantes :

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée.
- Contribuer à l'aménagement du territoire, en alliant qualité de vie et respect de l'environnement.
- Contribuer au développement économique, social et durable.
- Contribuer à assurer l'accueil, l'information et l'éducation du public au patrimoine et à l'environnement.
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

A ce titre, il porte des actions opérationnelles telles que le Projet Alimentaire Territorial, des programmes agro-environnementaux, des actions sur les thématiques du tourisme, de la gestion de l'eau, ou encore de l'éducation et de la valorisation des patrimoines. Il dispose actuellement d'une équipe technique composée de 23 agents.

Contexte du stage

Le Parc naturel régional de l'Aubrac a été labellisé Projet Alimentaire Territorial de niveau 2 en juin 2025. Ce projet stratégique, bâti autour de 5 axes de travail, a été validé par les élus, et structure l'action du PNR Aubrac sur les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation pour 5 ans (2025-2030). Le travail autour de la filière viande bovine, la diversification des filières de

productions agricoles, la sensibilisation des élus au foncier, installation-transmission, l'accompagnement de la restauration collective, et enfin l'alimentation dans les politiques culturelles et sociales sont les axes structurant le PAT.

Intégrée dans le 5ème axe de travail, la thématique de la précarité alimentaire fait partie des thématiques obligatoires à traiter dans le cadre d'un PAT. Or, ce sujet n'est aujourd'hui pas exploré au sein du PNR Aubrac.

Pour démarrer, le Parc participe avec deux partenaires de l'aide alimentaire, le Secours Catholique Aveyron et le Secours Populaire Lozère, à une formation intitulée « Alim'Activ » et dont l'objectif est de lancer une dynamique de coopération autour de la lutte contre la précarité alimentaire à l'échelle locale.

Ce travail permet de poser quelques constats sur la précarité alimentaire en Aubrac :

- C'est un territoire très rural limitant l'accès à une alimentation de qualité.
- C'est un territoire agricole spécialisé en élevage allaitant limitant la présence d'une diversité de production locale.
- Il existe très peu d'associations d'aide alimentaire implantées sur le territoire.
- A cheval entre 3 départements, le territoire est particulièrement touché par la précarité économique et les difficultés de mobilité.

Constats qui nécessiteront d'être objectivés.

Objectifs et missions du stage

Suite à cette formation, l'objectif du stage est de démarrer concrètement sur le territoire un diagnostic de précarité alimentaire, et plus qu'un diagnostic quantitatif, de réaliser un diagnostic qualitatif. Ce diagnostic permettra au stagiaire d'identifier les acteurs pouvant intégrer une démarche de coordination de lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire du PNR Aubrac, et d'en amorcer la structuration.

Sous la responsabilité de la chargée de mission « Filières locales et valorisation des produits » du Parc naturel régional de l'Aubrac, et en partenariat avec le Secours Catholique de l'Aveyron et le Secours Populaire de Lozère, le stagiaire aura pour mission de :

1. Réaliser un diagnostic de la précarité alimentaire à l'échelle du PNR Aubrac :

- Compiler des données quantitatives sur la précarité alimentaire, et les traduire par des outils percutants pour sensibiliser les différents acteurs publics et privés.
- Recenser, par des entretiens qualitatifs :
 - Les acteurs qui agissent sur ce sujet : association d'aide alimentaire, mais pas seulement : acteurs privés, missions sociales, etc... et de mesurer leur volonté d'implication dans une coordination locale.
 - Toutes les actions portées : ateliers cuisine, permanences, accueil du public sur de la sensibilisation, etc... et faire connaître les bonnes pratiques.
 - Tous les lieux existants : jardins partagés, épiceries sociales, salles associatives, etc...
- Recueillir les besoins des personnes en situation de précarité alimentaire.
- Identifier les contraintes des acteurs, notamment en termes d'approvisionnement et des conditions « d'aller-vers », lié en particulier au contexte rural et très agricole du territoire.

2. Initier une démarche de coordination territoriale :

- Mettre en réseau des acteurs et organiser un temps fort de rencontre,
- Valider des objectifs de cette coordination : pour les personnes concernées, pour les associations d'aides alimentaires locales, pour les professionnels accompagnants et pour les collectivités territoriales.
- Construire des outils de travail en commun : partage d'information afin d'améliorer l'accessibilité et la complémentarité de l'aide alimentaire, développer et mutualiser des ressources, etc
- Définir les engagements et les rôles de chacun dans un projet de coordination locale.
- Définir une stratégie d'accès à l'alimentation dans le cadre du PAT et un plan d'actions.

Profil

- Formation bac +5 en sociologie de l'alimentation, gestion des territoires, développement local et rural...
- Connaissances dans le domaine de l'agriculture, l'alimentation, l'aide sociale.
- Connaissance de l'outil Parc et des collectivités territoriales
- Capacité à mener des entretiens qualitatifs
- Bonnes capacités relationnelles, travail en équipe
- Capacité d'analyse et de rédaction.
- Force de propositions et sens de l'organisation.
- Autonomie

Conditions générales du stage

- Stage de 6 mois, 35h/semaine
- Lieu de travail : En antenne (Nasbinals – St Come) jusqu'en avril puis Maison du Parc.
- Début du stage : à définir à partir de février-mars 2027
- Ordinateur personnel indispensable
- Indemnisation légale
- Permis B et véhicule personnel équipé neige indispensable, frais de déplacements remboursés

Candidatures

Adresser les candidatures (lettre de motivation et curriculum - vitae) à Monsieur le Président du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac avant le 30 novembre 2026.

Envoi des candidatures par mail à stephanie.ingels@parc-naturel-aubrac.fr

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Stéphanie Ingels, chargée de mission filières locales et valorisation des produits, animation du PAT.

07 57 68 48 74 - stephanie.ingels@parc-naturel-aubrac.fr.